

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 9

Artikel: Europan : les jeunes architectes construisent l'Europe du logement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

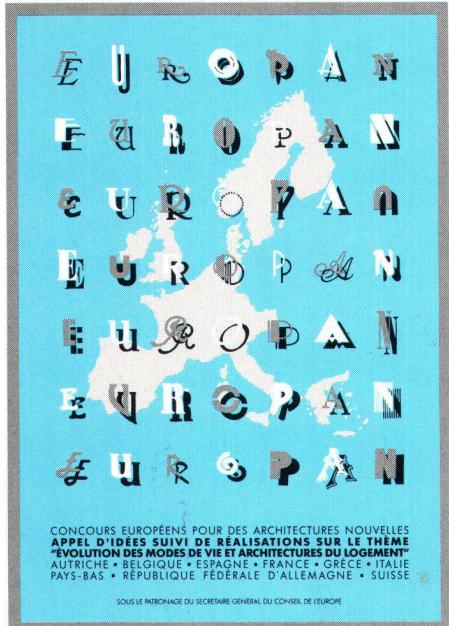
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES JEUNES ARCHITECTES CONSTRUISENT L'EUROPE DU LOGEMENT

Architecture

Demain, l'Europe

Encouragée par son histoire, engagée voici trois décennies par quelques pionniers, l'Europe est aujourd'hui une réalité. Demain, les frontières tomberont. Les Européens se découvriront citoyens d'une contrée plus vaste et plus unie qu'ils n'en ont maintenant conscience. L'Europe des institutions se monte petit à petit. Ce processus va s'accélérer



CONCOURS EUROPÉENS POUR DES ARCHITECTURES NOUVELLES
APPEL D'IDÉES SUIVI DE RÉALISATIONS SUR LE THÈME
"ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET ARCHITECTURES DU LOGEMENT"
AUTRICHE • BELGIQUE • ESPAGNE • FRANCE • GRECE • ITALIE
PAYS-BAS • RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE • SUISSE

Sous le patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

dans les années à venir. Les marchandises, mais surtout les hommes et les idées circuleront plus loin, plus vite, plus facilement. Il faut anticiper ce mouvement, faire d'ores et déjà tomber les barrières qui l'entraînent, multiplier les initiatives qui l'animent et l'encouragent.

L'Europe de l'architecture

L'architecture doit participer au premier chef à ce défi. Parce que ses préoccupations sont communes à tous. Parce que son histoire met d'abord en lumière les traits, urbains et privés, d'une communauté. Parce que ses hommes de l'art partagent un savoir qui les réunit et parce qu'ils travaillent déjà, pour beaucoup, hors de leurs frontières.

L'Europe des pratiques

Malgré ces facteurs communs, les écarts des enseignements, des pratiques et des procédures restent importants. Ce sont actuellement, du reste, les

freins les plus forts aux échanges entre pays. Pour comparer des réalisations, il faut pouvoir comparer les conditions qui les ont entourées, qui les ont portées et qui les ont fait aboutir. Ici se porte l'effort des institutions et des administrations: harmoniser ces conditions, parfois fort diverses, et, d'abord, mieux connaître les situations spécifiques à chacun.

L'Europe des échanges

Parallèlement, des échanges se mettent en place entre les professionnels du bâtiment, et principalement chez ses grands acteurs économiques, habitués de longue date à la confrontation et tous conscients de l'urgence. Les entrepreneurs s'arment, se regroupent, ont déjà lancé la bataille. Les maîtres d'ouvrage se réunissent, confrontent les montages des opérations qu'ils promeuvent, prospectent celles qu'ils doivent engager dans les années à venir aux côtés de leurs partenaires.

L'Europe de l'habitat

Communauté des idées, harmonie des procédures, bataille des marchés, lourds engagements financiers: tout cela se retrouve particulièrement dans le domaine du logement. Le logement est au carrefour des cultures, car il est l'expression des modes de vie. Aujourd'hui, le logement subit de plein fouet les évolutions qui sont sensibles dans les pratiques quotidiennes, dans les pratiques économiques et techniques, et dans les pratiques réglementaires. Hier, on s'est contenté trop souvent de loger pour loger; désormais, il s'agit de loger pour habiter. Tel est l'enjeu.

Le défi de l'Europan

Maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, administrations, institutions, architectes et chercheurs savent que cette gageure est un défi pour l'Europe et que l'Europe peut être l'occasion de relever ce défi. Dans neuf pays, ils se sont rassemblés à l'appel de la France, se sont organisés et ont décidé de lancer une initiative exemplaire qui ouvre une nouvelle voie aux échanges dans le domaine crucial du logement. De concert, ils ont élaboré l'Europan, une procédure exceptionnelle qui leur est commune et qu'ils destinent à l'adresse des jeunes architectes, bâtisseurs de l'Europe de demain. L'Europan aboutira rapidement à des réalisations expérimentales. Ces réalisations resteront parmi les premiers jalons des pratiques de l'Europe de demain.

Le livre de l'Europan

Le livre de l'Europan est commun à tous les pays. Il est édité en plusieurs langues, correspondant à celles des pays qui participent à l'Europan. Le livre de l'Europan comprend le règlement détaillé ainsi

Les dix points de l'Europan

- 1 L'Europan s'adresse à tous les jeunes architectes d'Europe.
- 2 L'Europan est un appel d'idées sur le thème «Evolution des modes de vie et architectures du logement».
- 3 Dans chacun des pays qui participent à l'Europan, un concours est lancé sur ce thème. Les concours sont anonymes.
- 4 Règlement et modalités de jugement sont identiques pour tous les concours.
- 5 Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix et rendre une proposition et une seule dans le pays auprès duquel ils auront finalement décidé de la soumettre.
- 6 Les concurrents sont libres de constituer leur proposition sur le thème sur la base d'un programme et d'un terrain de leur choix. Dans certains pays, les organisateurs mettent à leur disposition des terrains indicatifs.
- 7 Chaque jury désignera des lauréats et des mentionnés à qui des prix seront attribués.
- 8 Les lauréats se verront confier des réalisations expérimentales à l'initiative des organisateurs.
- 9 Les propositions recueillies seront exposées et publiées.
- 10 A l'occasion de l'Europan, des rencontres seront organisées entre tous les partenaires, organisateurs, professionnels, jurys et concurrents.

que des textes d'orientation et de réflexion sur le thème «Evolution des modes de vie et architectures du logement». Chaque édition comprend en outre un supplément national comportant un texte indicatif sur la situation du logement dans le pays considéré et éventuellement une liste descriptive des terrains proposés par les organisateurs du pays considéré. Le livre de l'Europan est disponible auprès de chacun des secrétariats nationaux.

Inscriptions

Les candidats peuvent s'inscrire dans le pays de leur choix, sans préjuger du pays auquel ils soumettront finalement leur proposition. Les droits d'inscription sont fixés à l'équivalent de 30 écus* dans la monnaie du pays auprès duquel ils s'inscrivent. Les candidats enverront au secrétariat Europen du pays auprès duquel ils s'inscrivent leur demande d'inscription sur papier libre, sans oublier d'y préciser leur nom, leur date de naissance, leur adresse et leur numéro de téléphone, une photocopie de leur diplôme d'architecte, leur règlement par chèque bancaire ou une photocopie du récépissé du mandat postal faisant preuve de leur acquittement des droits d'inscription. Les candidats recevront un récépissé d'inscription avec l'édition du livre de l'Europan dans la langue du pays auprès duquel ils auront fait acte d'inscription accompagnée de son supplément national. Les candidats désirant obtenir un autre supplément national en feront la demande auprès du secrétariat national concerné.

* 30 écus: 210 francs français, 1300 francs belges, 52 francs suisses.

Calendrier

- 21 JUIN 1988: ouverture des concours.
3/4/5 OCTOBRE 1988: rencontres Europen de la jeune architecture à Berlin.
28 OCTOBRE 1988: clôture des inscriptions.
16 JANVIER 1989: remise des propositions.
MAI 1989: proclamation des résultats.

EUROPAN SUISSE

Association Faîtière, Groupe Wohnen BSA, Steinstrasse 65, 8003 Zurich, Tél. 463 75 00
Chèque bancaire ou mandat postal à établir au nom de: Association Faîtière

* 8000 écus: 56 000 francs français, 350 000 francs belges, 14 000 francs suisses.

** 3000 écus: 21 000 francs français, 130 000 francs belges, 5 200 francs suisses.